

800 km à vélo pour alerter : Colosse aux pieds d'argile demande à l'État des moyens pour poursuivre l'accompagnement des victimes

Depuis le 14 septembre, Sébastien Boueilh parcourt la France à vélo dans le cadre du Défi du Colosse pour alerter sur la situation critique de l'association fondée il y a 13 ans. L'appel semble avoir été au moins entendu.

Après un premier échange avec le cabinet de la ministre Aurore Bergé le 22 septembre, l'association Colosse aux pieds d'argile poursuit ses rencontres avec les pouvoirs publics. Pour l'association, il faut que ces discussions se traduisent en actes : des solutions concrètes, durables, pour continuer d'accompagner les victimes, leurs proches et les structures qui font face aux violences sexuelles.

Colosse aux pieds d'argile consacre pour sa part chaque année près de 300 000 € de ses propres ressources à l'accompagnement des victimes et de leurs proches, alors qu'elle ne bénéficie que de 2 500 € de subvention de fonctionnement pour un budget annuel de 2,4 millions d'euros. Aujourd'hui, elle ne peut plus assumer seule la charge de cette mission de service public. Elle doit réunir 600 000 € pour répondre à l'urgence.

Sébastien Boueilh arrivera à Paris le 28 septembre où il sera accueilli par Sarah El Haïry, haute commissaire à l'enfance. Le fondateur de l'association demande à être reçu à l'Élysée pour exposer la situation et les moyens nécessaires à la poursuite de ses missions. Il souhaite remettre symboliquement un exemplaire du décret de reconnaissance d'utilité publique de l'association à Emmanuel Macron qui avait fait de la lutte contre les violences sexuelles une priorité de son second mandat.

À ce jour, cette rencontre n'est pas confirmée.

« Nous ne demandons pas une faveur, nous demandons les moyens de continuer à protéger. Sans un soutien financier à la hauteur des besoins, nous serons contraints de réduire, voire d'arrêter, des actions qui sauvent des vies et préviennent des drames », déclare Sébastien Boueilh.

Contact presse

Claire Lailheugue
Directrice communication
07 50 85 47 10
c.lailheugue@colosse.fr

Colosse aux pieds d'argile

24 avenue Gaston Phoebus,
40990 Saint-Paul-lès-Dax

www.colosse.fr

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique,
enregistrée sous le N° W401004386 à la Préfecture de Mont de Marsan